

**PELERINAGE A ANNECY
19 ET 20 MARS 2022**



Pèlerinage accompagné par le Père François CRISTIN
et Sœur Anne-Marie BAUD

Service des Pèlerinages
Maison St Jean-Baptiste
6 Avenue Adolphe Max
69 321 LYON CEDEX 05
Tél : 04.78.81.48.20

Email : pelerinages@lyon.catholique.fr

Service des Pèlerinages
Centre Notre-Dame
65 Avenue de Lyon
42300 Roanne
Tél : 04.77.23 81 67

Email : pelerinages.roanne@lyon.catholique.fr

PROGRAMME

Jour 1 : 19 mars 2022

7 h 30 : départ de Lyon, place Bellecour

10 h : arrivée à BENITE FONTAINE

10 h / 12 h : temps de pèlerinage

12 h : pique-nique tiré des sacs dans une salle hors sac

14 h : départ pour Thorens

Visite du Château

Visite église de Thorens et messe

17 h : retour sur ANNECY

19 h : Diner et nuit au Centre Jean XXIII

Jour 2 : Dimanche 20 mars

9 h : visite de la Visitation

10 : messe à la Visitation

Visite des lieux salésiens

12 h déjeuner

14 h visite vieille ville et Maison de la Galerie

17 h : départ pour Lyon

19 h arrivée à Lyon, place Bellecour

COÛT DU PELERINAGE

PRIX DU PELERINAGE (*ch à partager-base 22 participants*) :

190 € par personne

Supplément en chambre individuelle : 10 € (*en nombre limité*)

Ce prix comprend :

*L'hébergement, en chambre à deux lits en hôtellerie

*La pension complète du samedi soir au dimanche midi

*L'assurance assistance RC et rapatriement MUTUELLE ST CHRISTOPHE

*Conditions d'assistance et complément d'annexe au 1.1.2021 disponible sur simple demande ou sur le lien :

<http://www.pelerinages-lyon.catholique.fr/spip.php?article294>

Ce prix ne comprend pas :

*Toutes les dépenses à caractère personnel.

*Le supplément chambre single (10€)

DATE IMPERATIVE LIMITE INSCRIPTION : 20 FEVRIER 2022

CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de participation, précisées au dos de la fiche d'inscription.

En cas d'annulation, le secrétariat doit être averti impérativement dans les 5 jours ouvrables : par mail ou par courrier, accompagné du certificat médical par lettre, le cachet de la poste faisant foi.

Annulation supérieure à 30 jours avant le départ, 60 euros seront retenus pour frais de dossier :

- entre 30 et 20 jours avant le départ, il sera retenu 30 % du montant total du voyage.

. entre 19 et 7 jours avant le départ, il sera retenu 60 % du montant total du voyage.

. entre 6 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 80 % du montant total du voyage.

. à moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement

***ORGANISATION service des pèlerinages diocésains – IMMATRICULATION
IM069110021***

N° contrat Mutuelle st Christophe : 00208200410000287

Garantie Financière ATRADIUS : 543834-15520759